


**DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME**  
**COMMUNE DE MONTPENSIER**

Envoyé en préfecture le 16/11/2022  
Reçu en préfecture le 16/11/2022  
Affiché le   
ID : 063-216302406-20221102-DCM20221102\_8-DE

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : 10  
Présents : 7  
Votants : 8

**DELIBERATION N°DCM20221102\_8**

**OBJET : REHABILITATION DE L'ANCIENNE CASERNE DE SAPEURS-POMPIERS EN CANTINE SCOLAIRE : MARCHÉ COMPLEMENTAIRE POUR LE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE DE LA TOITURE EXISTANTE**

L'an deux mil vingt-deux et le deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montpensier dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, Maire.

Date de la convocation : 20/10/2022

**PRESENTS** : M. David DESPAX, maire ; M. Saïd MOURTADA, premier adjoint ; Mme Amandine LOPEZ, deuxième adjointe ; M. Corentin AYGLON, troisième adjoint ; Mmes Sophie VANNEREAU et Bernadette FRANCES, Conseillères municipales ; M. Jean-Luc TIXIER, Conseiller municipal.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Claudine HUGUET, Conseillère municipale qui a donné procuration à M. Jean-Luc TIXIER, Conseiller municipal ; Mrs Damien PETIT et Florian CHANET, Conseillers municipaux.

Mme Amandine LOPEZ a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de conclure un marché complémentaire avec l'entreprise SUCHEYRE attributaire du lot 3 « couverture-zinguerie » dans le marché de réhabilitation de l'ancienne caserne de sapeurs-pompiers en cantine scolaire. En vue d'harmoniser la couverture de l'extension avec celle de la partie existante (ancienne caserne), il y a lieu de procéder au remplacement des tuiles de cette dernière par des tuiles identiques à celles prévues au marché.

Le devis de l'entreprise SUCHEYRE s'élève à la somme de 8.747,84 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

✧ autorise Monsieur le Maire à signer un marché complémentaire dans le cadre du programme de réhabilitation de l'ancienne caserne de sapeurs-pompiers en cantine scolaire pour le remplacement de la couverture de la toiture existante avec l'EURL BERNARD SUCHEYRE (parc d'activités de Champloup 63202 RIOM) d'un montant de 8.747,84 € H.T.

✧ dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2022 en section d'investissement, programme n°24.

Au registre sont les signatures.  
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 10 novembre 2022  
SIGNE ELECTRONIQUEMENT PAR LE MAIRE  
**David DESPAX**

